

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 avril 2016

---

NOUVELLES LIBERTÉS ET DE NOUVELLES PROTECTIONS POUR LES ENTREPRISES  
ET LES ACTIFS - (N° 3675)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 4334

présenté par

M. Aboud

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 88, substituer par deux fois au mot :

« douze »

le mot :

« seize ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de revenir à la rédaction initiale du projet de loi.